
IDENTITÉ PAYSAGÈRE DE LA GARONNE DES TERRASSES

1. Cadrage méthodologique pour une lecture des paysages

Les composantes paysagères

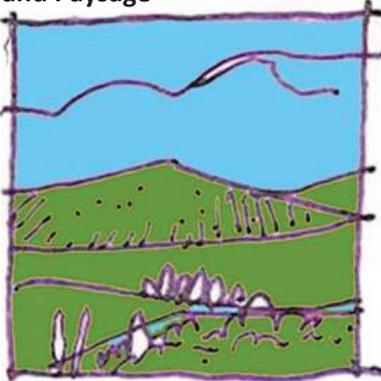
« Paysage: partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Convention européenne du paysage entrée en vigueur en France en 2006.

Partant de cette définition, l'analyse des paysages articulera :

Grand Paysage

- Une tonalité générale du lieu...
- Une photo générale du contexte...
- Un cadre synthétique du site associant socle géographique (relief, hydrologie, végétation) et les marques de l'homme au cours du temps.



Paysage biodiversité

- Variété et diversité naturelle des organismes vivants
- Les espaces « naturels » n'ayant pas une visée économique
- Directement associé au contexte géographique



- La manière dont les hommes ont installé leur lieux de vie dans le temps et les formes que cela a pris.
- Formes générales urbaines : isolé, hameau, centre-bourg, centre-ville, agglomération ...
- Mode de construction : proportions, matériaux, couleurs

Paysage habité



Paysage cultivé



- Comment l'homme façonne la terre et par extension, ses paysages, en vue d'une production de végétaux utiles à son bien-être
- La manière dont les hommes se sont servis des potentialités d'un site pour en tirer des ressources

Paysage traversé



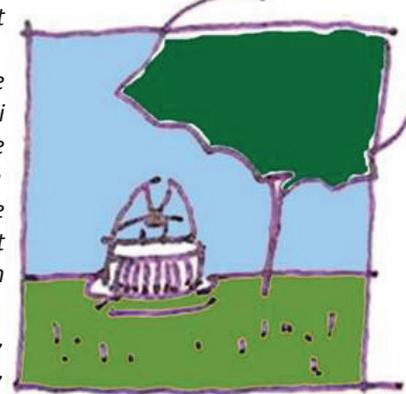
- Voie, route, chemin, piste, sente
- Lieu privilégié de perception du paysage, à la fois élément constitutif et organisateur du territoire traversé
- Pour un observateur attentif, ces liaisons révèlent un paysage, parlent de son histoire, le mettent en scène et permettent son appropriation
- Plusieurs temporalités

- Le patrimoine, bâti et non bâti, protégé
- Témoin d'une richesse passée, d'un savoir-faire ancien reconnu
- Reconnaissance et devoir de respect pour les générations futures
- Châteaux, édifices religieux, bâtiments remarquables, infrastructures d'exception ...

Paysage patrimoine

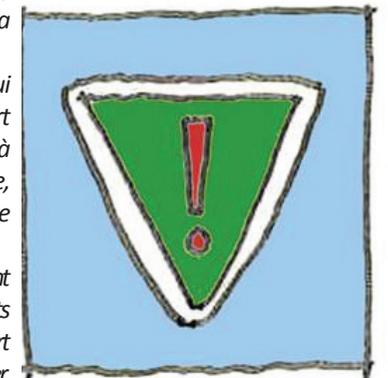


Petit Patrimoine



- Le patrimoine vernaculaire, bâti et non bâti, non-protégé
- Élément modeste mais essentiel qui donne son caractère à un lieu, une localité
- Intérêt d'une reconnaissance et d'une transmission pour l'identité locale
- Moulins, lavoirs, pigeonniers, fontaines, cabanes, murets ...

Paysage dégradé



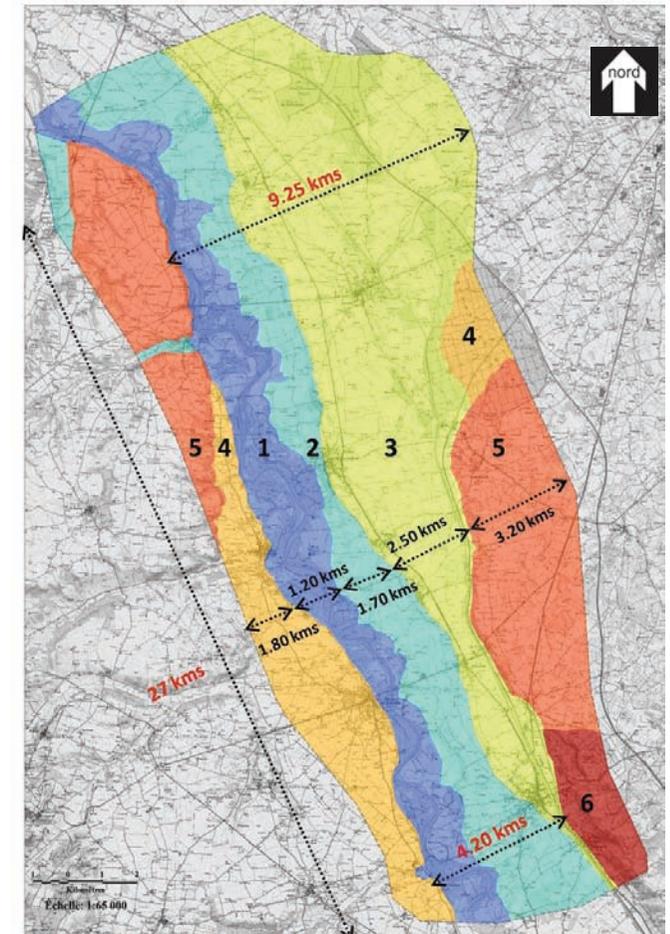
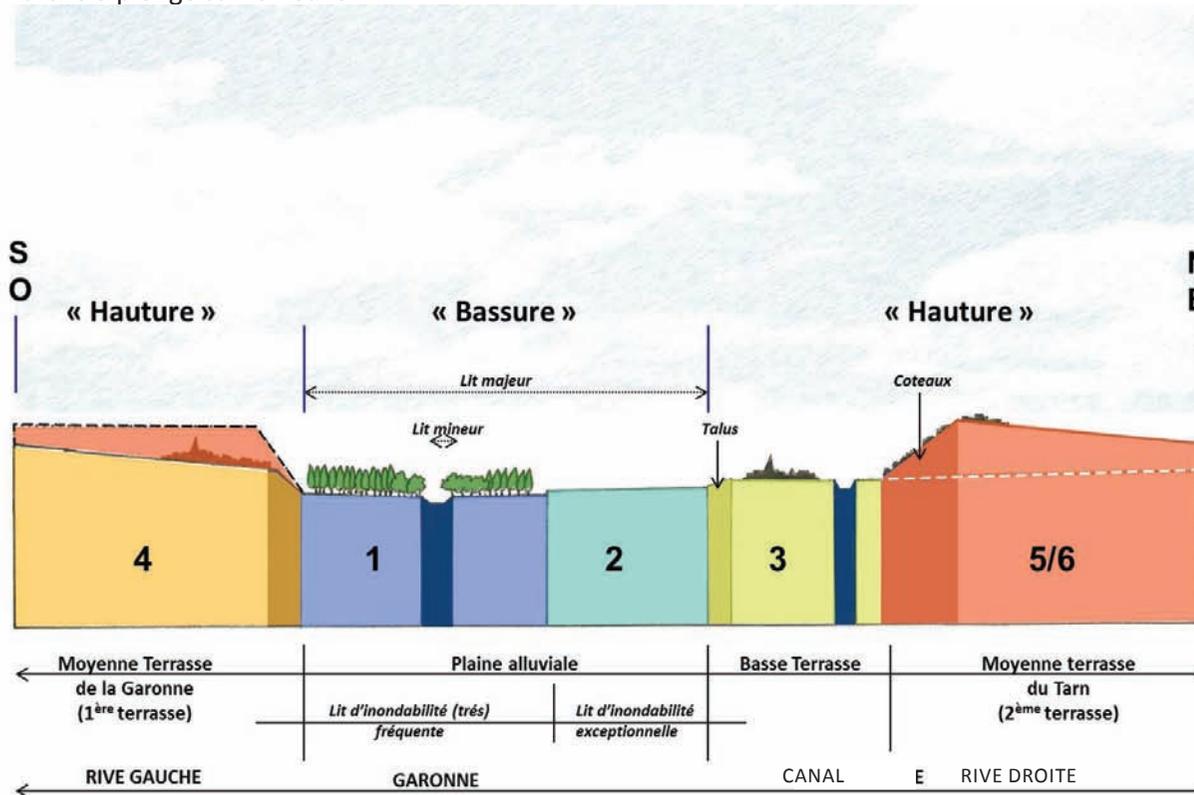
- Eléments qui peuvent représenter un risque, une menace pour la lecture des paysages
- Evolution subie qui bouleverse notre rapport au contexte, qui nuit à l'harmonie générale, qui apporte une image négative
- Mutations qui résultent souvent de changements profonds liés à notre rapport au monde (modes d'habiter, mobilité, globalisation, consommation,...)

Une graduation par marches

Un principe de découpages en « marches graduelles » :

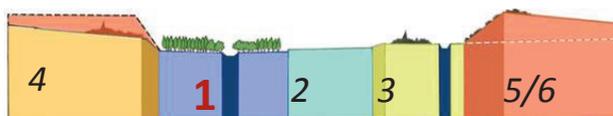
- les lignes des terrasses hautes du Tarn et de la Garonne,
- les modestes accidents dans la plaine alluviale, marquent le paysage, organisent, structurent fondamentalement cet espace, tant d'un point de vue de l'occupation humaine que de celle de la biodiversité.

A partir de Bourret (dans le sens amont-aval) la marche 5 plonge sur le fleuve.



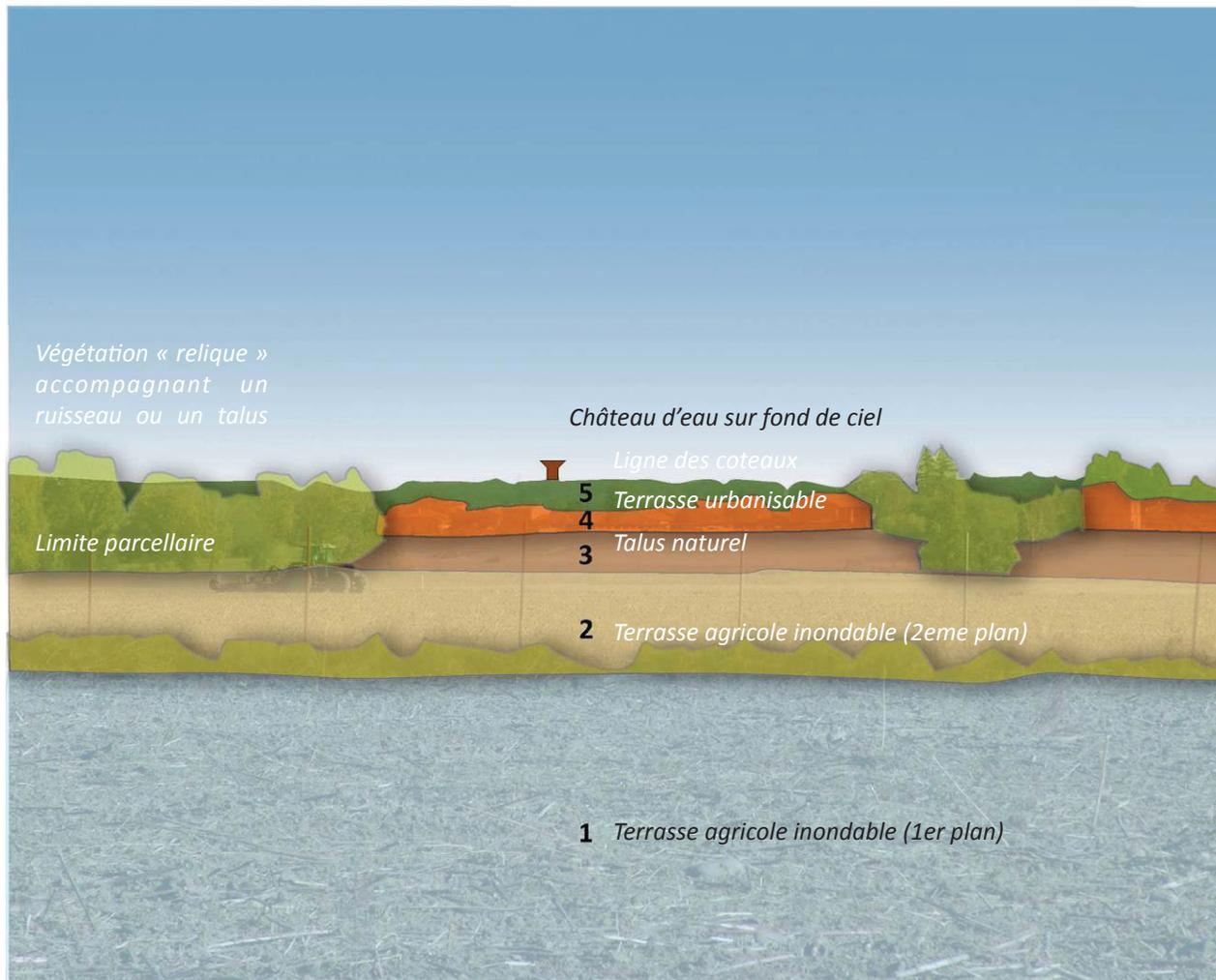
2. Lecture paysagère des différentes marches

Marche 1 : la plaine alluviale



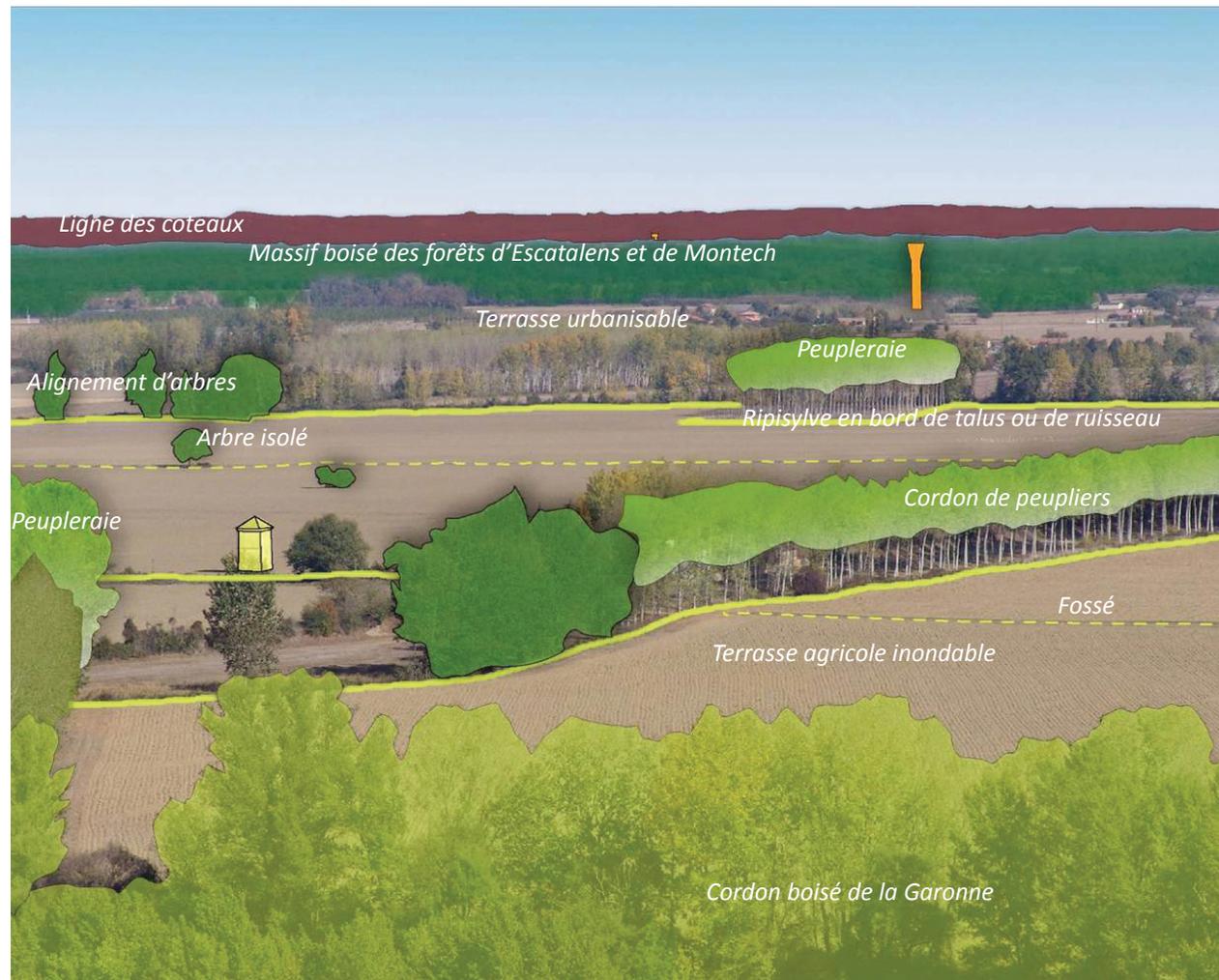
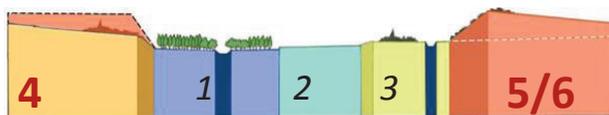
Large fenêtre sur Garonne / Bourret

Marche 2/3 : la plaine alluviale et la basse terrasse



Vue depuis la plaine agricole inondable / Bessens

Marche 4/5/6 : les moyennes terrasses



Vue depuis la route belvédère entre Cordes-Tolosannes & Bourret

3. Marche 1 : Garonne mouvante, secrète et intime



M1 Grand Paysage

- Nombreux méandres faisant apparaître des îles, des atterrissements, des bras morts (coteau rive gauche),
- Caractère naturel et sauvage fort (association des ripisylves et des peupleraies),
- Perception d'une épaisseur historique mobile (marque des anciens déplacements),
- Notion d'opacité, d'intimité, de fermeture,
- Lisibilité et accessibilité au fleuve difficile,



Didier Taillefer/SMEAG

Bras-mort de Lizoun au niveau de Cordes-Tolosannes



Rive gauche à Bourret



M1 Paysage biodiversité

- Secteur le plus riche, à l'échelle de la vallée de la Garonne, en milieux humides (50 bras morts sur 70 kms entre Toulouse et St Nicolas de la Grave),

- Milieux naturels d'une grande originalité : les bancs de graviers et de galets (les « graves »), les îlots, les bras-morts marécageux (les « nauzes ou gaules »), les roselières, les bois inondables constituent autant de milieux caractéristiques abritant une foule d'espèces végétales et animales,

- Végétation « floue » au ras de l'eau apporte diversité et richesse.

Didier Taillefer/SMEAG



Méandre de St Pierre entre Verdun et Mauvers



Rive droite en aval de Bourret/ Zone Humide de l'Espinassie et du bras mort



Rive gauche à Bourret



Rive droite à Monbéqui / vers Mirolle



Rive droite en aval de Bourret/vers Mirolles



M1 Paysage habité

- Section très peu marquée par le bâti (mouvance historique du fleuve et inondabilité très fréquente),
- Quelques bâtis ou ouvrages illustrent exceptionnellement la proximité du fleuve (ancien moulin de St Pierre à Verdun, le moulin des Tauris).



Rive droite entre Montech et Bourret / Le Port



Rive droite sur Finhan / Moulin de Tauris



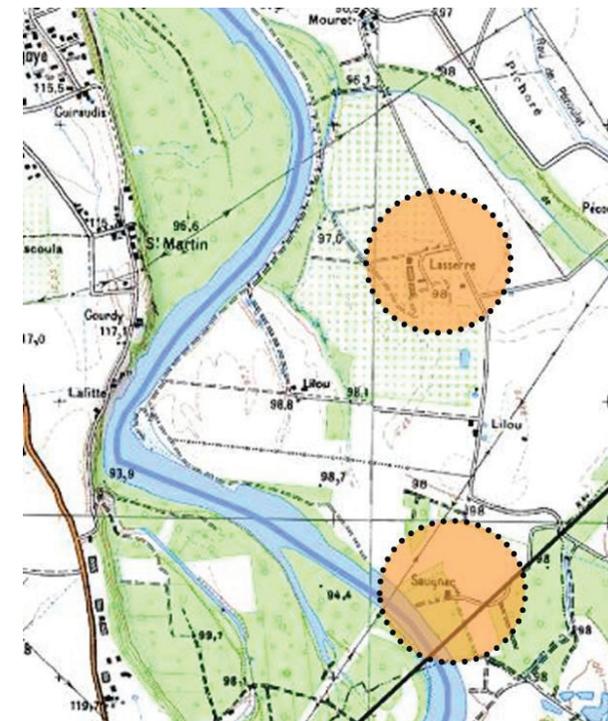
Pêcheurs et lavandières



Bétail et barques sur les bords de Garonne



Carte de Cassini / XVIII°s



Carte IGN / XXI°s

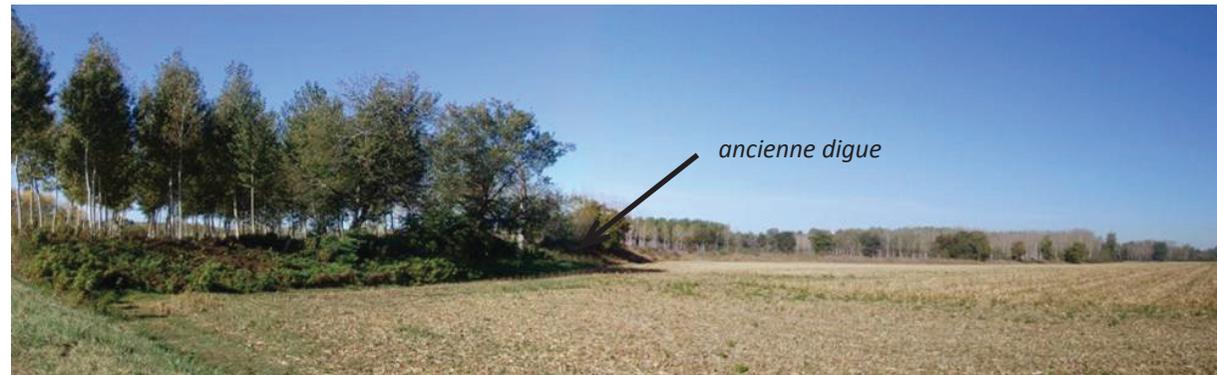
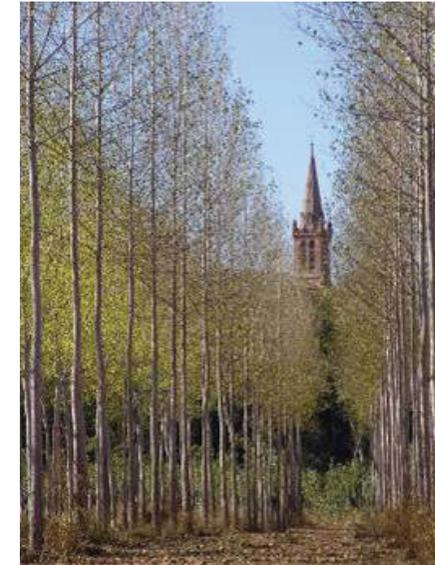


M 1 Paysage cultivé

- Marqué essentiellement par des peupleraies et prairies humides,
- Les parcelles de peupliers (verticalités franches, plantation régulière, rythme ordonné) filtrent de manière légère les arrière plans et font office de cadrage ponctuels,
- Mais les linéaires trop importants appauvrissent la biodiversité et créent des effets de monotonie et d'étouffement (banalisation du paysage),
- Les gravières constituent une activité qui a impacté de manière forte cette marche (extractions dans le lit mineur jusqu'à la fin des années 80 et extractions en lit majeur),
- Il y a de nombreux sites de gravières désaffectés sur cette portion. Peu aménagés, ces sites deviennent de grands espaces vides aux berges abruptes et au périmètre cerné.
- Quelques fermes ou bâtis isolés sur des secteurs légèrement surélevés par rapport à la plaine alluviale (à Finhan, lieu-dit Le Port et la Mouline à Montech).



Rive gauche , parcelles de peupliers à Mas Grenier



Rive droite vers Château Mercier à Monbéqui, ancienne digue

Rive droite à Bourret, gravière à Port Bas



M1 Paysage traversé

Transversalement :

- L'appréhension se fait en traversant ou en longeant la Garonne car le fleuve est relativement peu perméable,
- Les ponts offrent une vue ouverte et profonde sur la Garonne du fait de leur situation en balcon. De discrète et intime, elle se montre ample et puissante.
- Mais les aménagements sont essentiellement routiers prenant peu en compte la contemplation passive.

Longitudinalement:

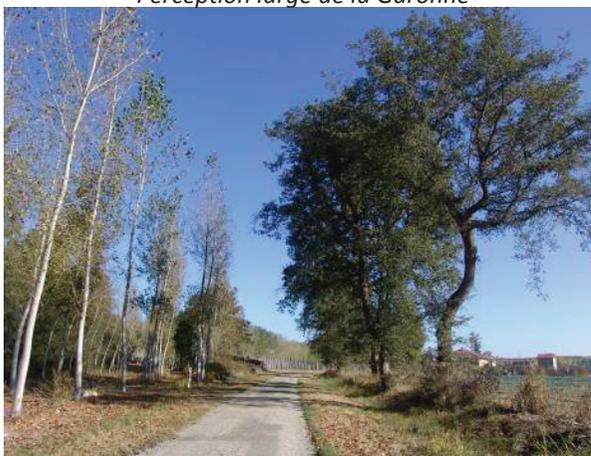
- Existence de routes s'appuyant sur les anciens lits du fleuve et chemins de randonnée locaux,
- Géométries toutes en courbes et en volutes, invitant à la découverte,
- Alternance de végétations et de cultures qui constituent l'épaisseur de cette bande paysagère,
- Points de vue sur la Garonne quasi-inexistants, obligation d'emprunter de petits chemins perpendiculaires qui rejoignent confidentiellement le fleuve.



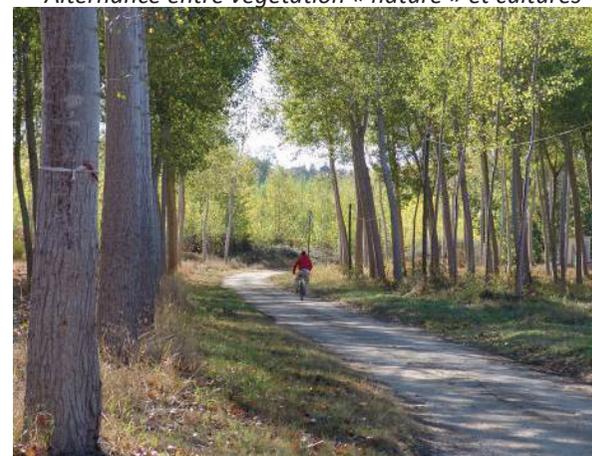
Perception large de la Garonne



Alternance entre végétation « nature » et cultures



Parcelles de peupliers et lisière de chênes



Route entre les parcelles de peupliers : lumière tamisée



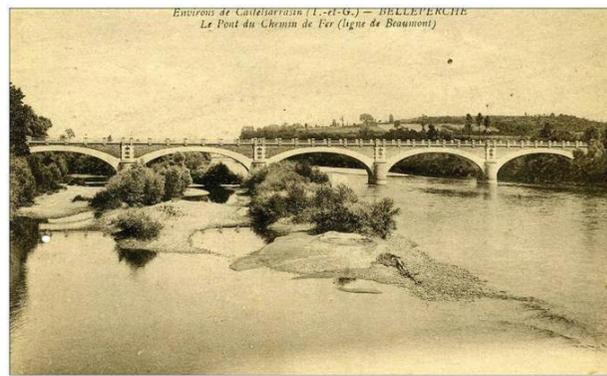
Chemin de culture accédant à la Garonne



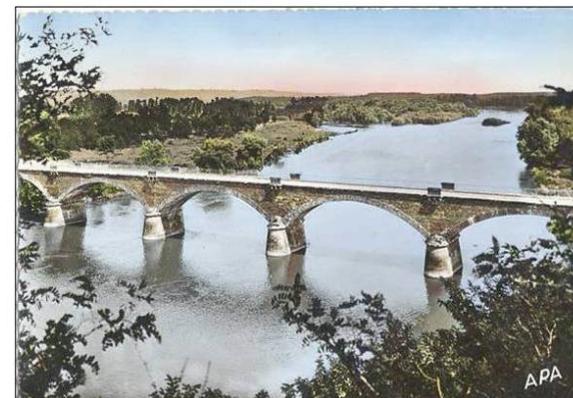
Paysage patrimoine reconnu

Pont suspendu de Bourret (1912/1914):

- Site classé Monument Historique en 1994, label patrimoine du XX^{es}.
- Ouvrage caractéristique d'une architecture fonctionnaliste à la grande élégance (finesse des câbles, courbe tendue du tablier, porte massive, briques et métal).



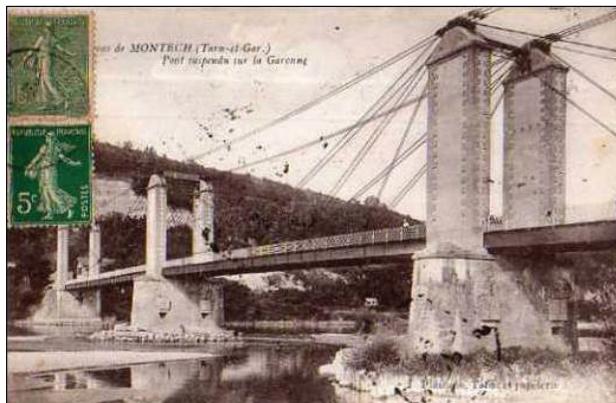
Pont de chemin de fer vers Belleperche



Pont de Mauvers / Grisolles

Son intérêt d'un point de vue paysager :

- Potentiel d'une traversée « douce » pour les piétons-cycles, accédant à un site de qualité (fenêtre de Bourret),
- Proximité physique de la Garonne que l'on traverse et que l'on longe dans la foulée.



Pont suspendu de Montech



Pont suspendu de Verdun-sur-Garonne



Paysage petit patrimoine

- Pont suspendu de Verdun-sur-Garonne,
- Pont de Mauvers,
- Pont de la voie ferrée à Belleperche

sont autant d'ouvrages bâtis de qualité, spécifiques de cette marche.



Pont muré de Bourret





Paysage en mutations, dégradé, en danger

Cultures :

- Grignotage de la forêt alluviale par l'agriculture et les peupleraies
- Perte de richesse environnementale et paysagère
- Inondations plus importantes sur cette marche
- Augmentation des matières azotées
- Risque de pollution des prélèvements d'eau potable

Stations de pompage :

- Nombreux points identifiés tout le long du fleuve
- Installations artificielles, très fonctionnelles, peu intégrées à leur environnement
- Image négative et disgracieuse

Les enrochements issus d'une vague de travaux initiés dans les années 50 :

- Artificialisent le cours d'eau
- Empêchent son espace de mobilité en le contraignant dans des limites figées

Didier Taillefer/SMEAG



Enrochements rive droite au niveau de Cordes-Tolosannes



Rive droite : vergers / rive gauche : végétation spontanée vers Bourret



Station de pompage à Lagravette / Montech

4. Marche 2 : la plaine alluviale



M2 Grand Paysage

- Secteur légèrement surélevé par rapport au corridor boisé garonnais, composé de grandes étendues agricoles,
- Impression d'immensités plates aux vastes parcelles ouvertes.
- La végétation présente est essentiellement liée au mode de cultures (vergers, céréales), quelques reliquats boisés sur la trame hydraulique,
- Présence discrète de l'eau.
- Secteur intermédiaire largement agricole faisant transition entre la marche boisée (épaisseur verte) et la marche « urbanisée »,
- Espace dilaté à l'extrême.

M2 Paysage biodiversité

- Trame verte naturelle gommée (raisons de productivité et d'optimisation de la surface agricole),
- Reste quelques structures végétales timides qui marquent les rares accidents de terrain, les fossés et petits ruisseaux,
- Cette ouverture maximale empêche une diversité faune-flore.

La trame verte « naturelle » s'appuie sur quelques accidents de terrain / vers Bessens



Grandes étendues agricoles au SO de Grisolles



vers Falbatou, après Verdun



vers Monbéqui depuis Lourliane, immensités nappées du brouillard garonnais



vers Commère (Grisolles), une perspective filante vers les coteaux du Tarn



M2 Paysage habité

- Présence bâtie légère et dispersée sous forme d'habitats isolés et de hameaux (Poutet, Granié à Verdun, les Bouzigues à Finhan),
- Installations sur le rebord de la marche en lisière des boisements riverains,
- Orientés au Sud ou au Sud-est, protégés par un toit dissymétrique en tuiles dont le long pan les protège des intempéries, ces ensembles sont accompagnés par une tour pigeonnier indépendante ou non,
- Les matériaux utilisés sont les galets du fleuve et les briquettes de terre cuite ocre. La brique crue est appelée adobe.

Protection contre les crues :

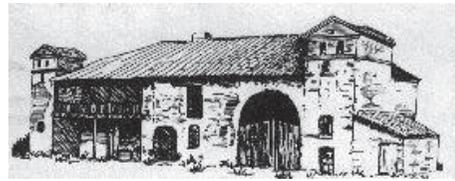
- Se placer en hauteur et/ou système de digues de terre (« batardeaux », « mattes ») autour du bâti ou des champs.



Bel ensemble bâti caractéristique avec 2 tours pigeonniers
Les Mouets entre Montech & Bourret

Créham / Siméthis

Typologie des fermes de la plaine alluviale tarn-et-garonnaise



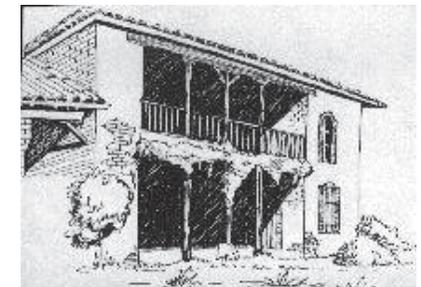
Ferme-bloc abritant le logis, les animaux, outils et récoltes. Parfois, l'ensemble est flanqué de deux pigeonniers.



Ferme-bloc plus massive, composée d'un grand porche charretier menant aux granges. Le logis se positionne sur le côté. Généralement, les murs sont édifiés en terre crue avec alternance de couches de briques cuites et recouverts d'un enduit à la chaux colorés par les sables de carrières.



Ferme en brique cuites avec de larges ouvertures pour le passage des charrettes, surmontées d'arcades au premier étage. Le logis se situe sur le côté du bâtiment. Les murs peuvent être décorés de lignes de briques en saillie.



Maisons d'habitation d'une ferme typique du XVIIIe siècle. La façade est crépie et agrémentée d'encadrements en briques, et dispose d'un balet (escalier abrité) donnant accès au logis du premier étage.

Source : Maisons Paysannes 82



M 2 Paysage cultivé

- Secteur de plaine alluviale sur laquelle les limons fertiles se sont déposés au cours de l'histoire,
- Prédominance céréalière depuis les années 50, sur de grandes parcelles (maïs prioritairement, tournesol, colza, blé, oléagineux),
- Ponctuellement présence de cultures maraîchères et vergers faisant rupture de silhouettes dans ce paysage ouvert et aux horizons rasants et larges (sud de Verdun, légumes et fleurs et vergers entre Bourret et Montech),
- Végétation naturelle peu présente, monotonie dans l'appréhension des paysages (immensités de champs dominés par le maïs) néanmoins espace de respiration important à l'échelle du territoire, entre espaces boisés et espaces urbains,

Les gravières :

- Nombreux sites de gravières désaffectés et en cours d'exploitation sur cette portion. La multiplicité des sites pose le problème de leurs réaffectations et de leurs gestions.



Maïs et vergers de fruitiers rive droite



Site d'anciennes gravières après Lafosse (Montech) / secteur très ouvert



Site d'anciennes gravières vers Camp de Mothe (Finhan) / en cours de renaturation

M2 Paysage traversé

- Caractérisé par un maillage routier à la maille large (en dehors des chemins privés) dû à sa vocation agricole,
- Paysage ouvert, accessible visuellement mais peu perméable physiquement,
- De grands alignements de platanes accompagnent les routes structurantes (RD 928 et portion RD6),

Intérêts paysagers multiples :

- Permet de repérer l'infrastructure de loin,
- Sépare la route du domaine agricole,
- Met une distance symbolique entre les 2 univers,
- Apporte une certaine noblesse à l'infrastructure,
- Utilise un vocabulaire végétal différent,
- Donne un certain confort aux usagers de la route (ombre, embellissement)...

Le passage de la ligne TGV au nord du territoire d'étude va impacter fortement cette marche (le quartier bâti « Bénis » va être touché).



Alignement de platanes sur l'ancien tronçon de la RD 928 vers l'Espinassie



Alignements de platanes le long de la RD 928 vers Borde Rouge



Alignements de platanes ponctuel sur la RD 6 entre Verdun et Dieupentale

M 2 Paysage petit patrimoine

- Patrimoine rural type granges, pigeonniers, étables,
- Intérêt de veiller à la conservation, restauration de ce petit patrimoine témoin d'une époque et de pratiques anciennes,
- Intérêt de repérer et préserver une végétation autre que celle de la pratique agricole (alignements de chênes en bordure des voies, bosquets et ripisylves autour de trous d'eau, haie bocagère le long des parcelles, arbre isolé-repère).

Les pigeonniers :

- Apparaissent à la révolution,
- Abolition des privilèges seigneuriaux,
- Possibilité de recueillir la précieuse colombine (fiente de pigeon, excellent engrais).



Fontaine bâtie dans plaine Escatalens



Vers Boutoli, un arbre-repère en accompagnement du bâti (Montech)



Pins parasols à proximité du Château Mercier (Monbéqui)



L'île du Saulou (Montech)



Pigeonnier de St Cry (Montech)



Paysage en mutations, dégradé, en danger

A l'Ouest de Grisolles, le long de la RD 52, **une enclave électrique** importante centralise toutes les lignes Hautes-Tensions du secteur. Dans ce paysage agricole large et plat, les pylônes d'acier et les lignes électriques se détachent fortement :

- Peu d'intégration de ces éléments, compte-tenu de leur gigantisme et des contraintes inhérentes (servitudes particulières),
- Effet de croisements des réseaux aériens,
- Image technicienne, dévalorisante qui déborde sur l'appréciation de ce secteur,
- Dessine une sorte de paysage à la fois labyrinthique et morne, sans charme et dangereux.

De plus, le **développement des gravières** en lien avec la future LGV et l'urbanisation va peser sur la transformation des paysages sur ce secteur.



Rive droite / Grisolles



Rive droite / Grisolles



Rive gauche / Cordes-Tolosannes